

# Pour une école qui vit à mon rythme !

Depuis la rentrée 2014/2015, la réforme des rythmes scolaires a modifié l'organisation des journées scolaires de nos enfants.

La loi prévoit 9 demi-journées d'école comprenant 5 matinées avec 5h30 maximum d'enseignement par jour et 3h30 par demi-journée.

La ville de Colombes a obtenu une dérogation selon le décret du 07 mai 2014 pour appliquer en 2014/2015 les rythmes que vous connaissez : 8 demi-journées d'enseignement (**lundi, mardi et jeudi : 9h-16h30 ; mercredi et vendredi 9h-12h**) et le vendredi après-midi consacré aux Temps d'Activités Périscolaires.

**Nous avons besoin de vos informations pour faire un état des lieux de cette expérimentation à Colombes.**

Merci de remplir **un questionnaire par enfant** et le retourner sous enveloppe fermée dans le cahier de votre enfant (inscrire dessus : FCPE) ou dans la boîte aux lettres FCPE (voir adresse ci-dessous) **avant le 23 janvier 2015.**

\*\*\*\*\*

Ecole Fréquentée : \_\_\_\_\_

Classe de votre enfant (entourer la classe) :

Maternelle : TPS - PS - MS - GS

Primaire : CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2

## A. L'ORGANISATION DE LA SEMAINE

**A1. Etes-vous satisfait de l'organisation actuelle de la semaine d'école ?**

Oui  Non

**Si non, pourquoi (plusieurs choix possibles) :**

- Journée d'enseignement trop longue
- Coupure du weekend trop longue
- Perte de repère dans les horaires

**A2. En comparaison avec l'année précédente, votre enfant est-il :**

- Moins fatigué  Plus fatigué
- Aussi fatigué  Pas fatigué

**A3. Faut-il une étude surveillée le vendredi pour votre enfant ?**

Oui  Non

**A4. Le mercredi quand souhaitez-vous venir chercher votre enfant ?**

- A midi, après la classe  A 13h30, après le déjeuner
- Après le CEL

**A5. Quel serait selon vous la meilleure répartition des heures d'enseignement ?**

- Situation actuelle
- 2 après-midis se finissant plus tôt (par exemple 15h00) avec 1h30 de TAP
- 4 après-midis se finissant plus tôt (par exemple 15h45) avec 45mn de TAP

## ENQUETE SUR LA MISE EN PLACE DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES A COLOMBES

### B. NOUVEAUX TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)

**B1. Votre enfant participe-t-il aux TAP le vendredi après-midi?**

Oui  Non

**Si non, pourquoi (plusieurs choix possibles) :**

- Autre mode de garde (ex. nounou, maison, famille)
- Centre sportif
- TAP non satisfaisants

**B2. Votre enfant est-il content de son vendredi après-midi ?**

Oui  Non

**B3. Pensez-vous que votre enfant est bien encadré pendant les TAP ?**

Oui  Non

**Si non, pourquoi :**

- Manque d'animateurs
- Manque de personnel de surveillance
- Niveaux de classe mélangés dans la cour (CP avec CM2 par exemple)

**B4. Les activités auxquelles participe votre enfant correspondent-elles à vos attentes ?**

Oui  Non

**Si non, pourquoi :**

- Aucun atelier proposé
- Un seul atelier proposé
- Atelier trop court
- L'atelier ne correspond pas à une ouverture sportive et/ou culturelle

Vos commentaires :

Vos coordonnées (facultatif) :

Merci de votre participation.

Nous vous informerons des résultats de ce questionnaire par voie d'affichage et sur notre site internet.  
Union locale FCPE Colombes – Ecole Ambroise Paré 11 rue Youri Gagarine – 92700 Colombes  
Email : [union-locale@fcpecolombes92.org](mailto:union-locale@fcpecolombes92.org) - Site internet : [www.fcpecolombes92.org](http://www.fcpecolombes92.org)